



la Chambre de commerce
du Montréal métropolitain

Élections municipales 2021
Priorités du milieu des affaires
pour une métropole attractive,
verte et prospère

.....

Le 5 octobre 2021

Table des matières

- 1. Introduction3**
 - 1.1. Augmenter la fluidité des déplacements 3
 - 1.2. Assurer une fiscalité concurrentielle et accroître l'agilité des processus réglementaires 5
 - 1.3. Soutenir le centre-ville, accélérer le développement des zones à fort potentiel et réaliser les projets stratégiques 6
 - 1.4. Faire de Montréal une ville plus verte..... 8
 - 1.5. Améliorer le rayonnement international de Montréal..... 8

- 2. Conclusion9**

- Synthèse des demandes..... 10**

Dans le cadre du scrutin municipal, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain formule 14 demandes pour permettre à Montréal de poursuivre sur sa lancée prépandémique tout en relevant les grands défis pour bien se positionner au cours des prochaines décennies.

1. Introduction

Montréal a connu depuis 2013 une forte croissance de son économie et de l'emploi, le fruit de nombreuses années d'efforts concertés des entreprises, des acteurs économiques de la métropole et des gouvernements. Nous avons assisté à une hausse soutenue de l'investissement privé, à une effervescence immobilière et à une multiplication des projets touchant nos infrastructures stratégiques.

Cette lancée a été momentanément interrompue par la crise sanitaire et l'arrêt des activités économiques en présentiel. Le redémarrage subséquent se fait progressivement, d'une manière inégale entre les industries certes, mais il confirme la résilience générale de la base d'affaires. Certains secteurs, notamment l'économie de l'accueil et celle du divertissement et des arts vivants, ou encore la zone économique du centre-ville, sont néanmoins loin d'avoir retrouvé leur niveau d'activité prépandémique.

Les élections surviennent alors que plusieurs défis interpellent la prochaine administration municipale. Il faudra évidemment compléter le redémarrage de tous nos secteurs, mais aussi accélérer notre transition énergétique et environnementale, tout en maintenant le contrôle des finances de la Ville et en améliorant l'efficacité du cadre réglementaire et les processus.

À cela s'ajoutent deux grands défis qui étaient déjà présents avant la pandémie et qui ont maintenant atteint un seuil critique. D'abord, la pénurie de main-d'œuvre s'est fortement aggravée et menace la capacité des entreprises de croître à Montréal. Si ce défi n'est pas propre à Montréal, il demande tout de même que les candidats à la mairie se prononcent clairement sur ce qu'ils estiment pouvoir faire pour trouver des solutions.

Le second grand défi touche la difficulté de se déplacer en voiture ou en camion dans la ville. La situation s'est fortement détériorée depuis quatre ans. L'accessibilité du centre-ville et la capacité de s'y déplacer soulèvent de fortes inquiétudes. Au centre-ville et dans plusieurs axes, la multiplication des chantiers s'est traduite par un fouillis d'entraves, affectant autobus, voitures et camions. Le déploiement de pistes cyclables et la multiplication des saillies ont réduit l'espace pour le transit et diminué le nombre d'artères de transit. Ce défi est résolument dans le champ d'action de l'administration municipale.

La Chambre interpelle donc les candidats à la mairie de la Ville de Montréal et leurs partis respectifs afin d'obtenir leurs positions et engagements à l'égard de ces défis.

1.1. Augmenter la fluidité des déplacements

Les enjeux de fluidité des déplacements, de gestion des chantiers et de mobilité sont en tête des préoccupations que nous exprime le milieu des affaires.

Malgré l'adoption massive du télétravail durant la pandémie, la congestion est réapparue dès l'été dernier et s'est intensifiée avec la rentrée scolaire et le début du retour progressif au bureau en septembre. Cette congestion est d'autant plus préoccupante que le pourcentage des travailleurs de retour en mode présentiel au centre-ville est de seulement 28 % à temps partiel et de 19 % à temps plein¹.

¹ Chambre de commerce du Montréal métropolitain et Léger Marketing, « Sondage de la CCMM : la flexibilité et la sécurité sont au cœur de la décision de venir travailler en présentiel », ouverture du 2 au 12 août 2021, [En ligne :

Les citoyens sont excédés. Un sondage publié par Radio-Canada à l'automne 2020 indiquait que seulement 18 % des répondants dans la Ville de Montréal sont satisfaits de l'état de la fluidité. Notre propre sondage révélait plus tôt cette année que 75 % des répondants sont d'avis que la congestion routière a augmenté au cours des cinq dernières années². La congestion n'est pas seulement désagréable sur le plan individuel : la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) évaluait les coûts de la congestion pour l'ensemble de l'économie à plus de 4,2 milliards de dollars en 2018.

La congestion a évidemment des répercussions importantes sur la mobilité des travailleurs et des biens, sur la productivité des entreprises et, plus globalement, sur l'attractivité de Montréal. À titre d'exemple, plus de 80 % des travailleurs du Grand Montréal disent ressentir les effets négatifs de la congestion routière et/ou d'une desserte en transport en commun non optimale³. Qui plus est, une entreprise sondée sur trois indique que les entraves à la mobilité ont des répercussions sur sa capacité à attirer et à retenir de la main-d'œuvre⁴. Nous craignons que des entreprises décident d'installer leurs prochains bureaux à l'extérieur du centre-ville, non pas à cause des effets de la COVID-19, mais bien à cause d'une perception que la fluidité des déplacements en voiture vers et dans le centre-ville ne reviendra pas.

Il s'agit d'un problème de longue date et les attentes sont très élevées.

Demande n° 1 : Estimez-vous que votre administration pourra améliorer véritablement la fluidité de la circulation automobile en direction du centre-ville et au centre-ville au cours des quatre prochaines années? Que proposez-vous pour y arriver?

Trop longtemps négligées, de nombreuses infrastructures sous la responsabilité de la Ville de Montréal ont cruellement besoin d'une mise à niveau – la Chambre appuie les efforts des autorités en ce sens. Malgré plusieurs correctifs annoncés depuis huit ans, la gestion des nombreux chantiers demeure un irritant majeur pour plusieurs. La multiplication des chantiers dans des axes parallèles, le maintien des espaces de stationnement sur rue en bordure de travaux qui condamnent une ou même deux voies de circulation et la fermeture de voies de circulation durant les heures de pointe sont autant d'exemples d'une gestion déficiente qui illustrent un manque de préoccupation pour le maintien de la fluidité. De plus, la Ville ne semble pas être en mesure d'exercer un véritable rôle de planification de la fluidité dès qu'il y a des chantiers privés.

Le jugement est sévère. Malgré l'annonce d'une Charte montréalaise des chantiers en 2021, il ne semble pas y avoir eu de changements majeurs.

Demande n° 2 : Estimez-vous que la Ville gère correctement les chantiers et minimise les impacts sur la perte de fluidité des déplacements? Avez-vous des propositions qui permettraient d'améliorer concrètement cette fluidité?

Le développement du réseau de pistes cyclables est une mesure importante pour de nombreux citoyens de la métropole qui, de surcroît, contribue à la réduction de la congestion et des émissions de GES provenant du secteur des transports. Les Montréalais et les entreprises sont nombreux à soutenir le déploiement d'aménagements pour les transports actifs, en particulier les pistes cyclables. Toutefois, le développement de ce réseau doit également se faire en tenant compte de son impact sur les déplacements effectués par les automobiles et les camions. Le plus récent sondage de la Chambre indique que 60 % des entreprises sont insatisfaites quant à la préservation d'artères de circulation des voitures et des marchandises⁵.

<https://www.cmm.ca/fr/medias/relancons-mtl/sondage-de-la-cmm-la-flexibilite-et-la-securite-sont-au-coeur-de-la-decision-de-venir-travailler-en-presentiel/>.

² Chambre de commerce du Montréal métropolitain et Léger Marketing, « Sondage de la CCMM : Priorités pour la Ville de Montréal », ouverture du 8 au 20 septembre 2021

³ Chambre de commerce du Montréal métropolitain, « L'implication des entreprises pour améliorer la fluidité des déplacements dans la métropole », septembre 2020, [En ligne : <https://www.cmm.ca/fr/publications/etude/l-implication-des-entreprises-pour-ameliorer-la-fluidite-des-deplacements-dans-la-metropole/>].

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

Le défi est donc de trouver le juste point d'équilibre entre le déploiement d'espaces dédiés aux transports actifs et le maintien d'un réseau routier efficace, que ce soit pour le transport de personnes ou de marchandises.

Demande n° 3 : Quelle vision avez-vous du développement d'infrastructures dédiées au transport actif et du maintien d'axes de transit pour le transport routier de personnes et de marchandises sur le territoire?

Enfin, la fluidité des transports requiert un système de transport collectif efficace et bien déployé sur le territoire. Or, la pandémie de COVID-19 a porté un dur coup aux budgets des agences de transport en commun de la métropole.

En juin dernier, l'achalandage du réseau d'autobus de la Société de transport de Montréal atteignait seulement 50 % du niveau de 2019. Les agences de transport estiment qu'il faudra prévoir plusieurs mois pour un retour de l'achalandage avoisinant les niveaux pré-pandémiques. L'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) estime que le manque à gagner pourrait atteindre près d'un milliard de dollars au total entre 2021 et 2024.

Une baisse des services mettrait en péril l'atteinte des objectifs du Plan stratégique de développement de l'ARTM, notamment au niveau du transfert modal de l'auto solo vers le transport en commun. Un recul durable de l'utilisation du transport collectif aurait des conséquences sur les niveaux de congestion et, d'ici l'emploi généralisé des voitures électriques, sur notre bilan carbone.

Demande n° 4 : Que comptez-vous faire pour assurer un financement adéquat des agences de transport en commun afin de maintenir une offre de service appropriée et de couvrir les frais d'entretien des actifs? Que proposez-vous pour étendre le réseau de transport collectif dans ce contexte financier difficile?

1.2. Assurer une fiscalité concurrentielle et accroître l'agilité des processus réglementaires

La Ville de Montréal joue un rôle primordial dans la création d'un environnement d'affaires favorable. De fait, la Municipalité dispose de plusieurs leviers qui ont un impact considérable sur les entreprises établies sur son territoire. La fiscalité est un de ces leviers.

La fiscalité municipale, déjà l'une des plus lourdes au pays, est particulièrement délétère pour les entreprises. C'est ici que l'on subit le plus grand écart entre le taux de taxation foncière résidentielle et non résidentielle. En 2020, malgré l'engagement de l'administration actuelle et les gestes concrets dans les derniers budgets, les taxes foncières commerciales demeuraient 4,11 fois plus élevées que les taxes foncières résidentielles⁶. La moyenne canadienne de ce ratio s'établit à 2,65. En termes plus concrets, les propriétaires d'immeubles commerciaux doivent déboursier 36,99 \$ par tranche de 1 000 \$ d'évaluation, plaçant Montréal en queue de peloton des grandes villes canadiennes, dont la moyenne est de 23,57 \$.

La vitalité de plusieurs artères commerciales est directement affectée par cette situation – les commerçants locataires absorbent ces coûts dans le prix de leur loyer et n'ont d'autre choix que de chercher à les refiler aux consommateurs, ce qui affaiblit leur position concurrentielle vis-à-vis des commerces en ligne. Nous considérons qu'il faut absolument continuer de diminuer l'écart entre les taxes foncières résidentielles et non résidentielles afin de réduire le fardeau absorbé par les commerçants, que ce soit directement parce qu'ils sont propriétaires, ou indirectement par le coût de leur loyer.

Demande n° 5 : Vous engagez-vous à poursuivre la stratégie de diminution de l'écart entre les taxes foncières non résidentielles et résidentielles amorcée il y a quatre ans?

⁶ Groupe Altus, « Analyse comparative annuelle des taux de taxation foncière au Canada pour 2020 », [En ligne : <https://www.altusgroup.com/services/fr-ca/reports/canadian-property-tax-rate-benchmark-report-2020/>].

La question de l'agilité des processus réglementaires est également de première importance pour le milieu des affaires. En effet, 82 % des répondants à un récent sondage de la Chambre ont déclaré que le fardeau de la réglementation ne s'est pas amélioré dans les cinq dernières années, et 65 % sont insatisfaits quant à l'efficacité des processus administratifs de la Ville⁷. La pandémie nous a montré qu'il était possible de faire les choses différemment. Les actions menées afin de soutenir le secteur de la restauration et d'accélérer les processus pour l'octroi de permis, notamment en ce qui a trait aux terrasses, sont un cas d'espèce⁸. Il est impératif de poursuivre ces efforts et d'en élargir la portée à d'autres secteurs, au profit de nos entrepreneurs et commerçants.

À cet égard, nous demandons aux autorités municipales d'accorder une plus grande priorité à la prévisibilité en matière de réglementation. De fait, les entreprises doivent pouvoir planifier à plus long terme sans craindre de voir les exigences réglementaires changer en cours de route. Cela inclut la réglementation en matière d'urbanisme. Plusieurs processus doivent encore être optimisés. La Ville prend trop de temps à réagir aux demandes d'échanges des promoteurs pour amorcer l'évaluation des propositions de projets. Il est également impératif d'éviter les demandes d'ajustement qui surviennent tard dans les processus d'évaluation, car elles créent des surcoûts évitables et génèrent des frustrations qui le sont également. Enfin, beaucoup reste à faire pour achever la numérisation des demandes de permis.

Demande n° 6 : Comment comptez-vous améliorer l'environnement d'affaires? Êtes-vous d'accord pour simplifier, uniformiser et accroître la rapidité des processus administratifs auxquels sont assujetties les entreprises, incluant les commerçants et les promoteurs immobiliers?

1.3. Soutenir le centre-ville, accélérer le développement des zones à fort potentiel et réaliser les projets stratégiques

Une métropole en santé nécessite un centre-ville dynamique, vibrant le jour comme le soir, et sécuritaire. Or, la situation du centre-ville demeure préoccupante, au-delà des questions de fluidité des transports. Le redémarrage prendra vraisemblablement de 12 à 18 mois, durant lesquels il faudra tout mettre en œuvre pour inciter les employés à revenir travailler dans cette zone et inviter la population montréalaise et québécoise à venir s'y divertir et fréquenter ses commerces. Cette priorité rejoint 73 % des répondants à un récent sondage de la Chambre.

En même temps, il faudra statuer sur l'avenir de plusieurs projets de redéveloppement des zones à fort potentiel et de nombreux autres projets stratégiques en attente de réalisation. Que ce soit le développement du bassin Peel et la possibilité d'y construire un stade de baseball et un pôle d'entreprises en technologie verte, les travaux dans le quartier des gares, l'aménagement du quartier des Faubourgs, le projet La Baie – il s'agit d'investissements qui ont le potentiel d'accélérer encore davantage la lancée économique de Montréal.

Demande n° 7 : Que proposez-vous pour soutenir sur une base durable le centre-ville de Montréal au sortir de la crise sanitaire? Quels projets êtes-vous prêts à soutenir dans cette zone névralgique pour l'économie de la métropole?

Le manque de logements qui répondent aux besoins de la population, notamment ceux des familles, et la hausse marquée des prix depuis quelques années forment les deux facettes d'un enjeu majeur. Clairement, il y a un déséquilibre entre l'offre de logements (trop peu) et la demande (trop forte). Devant cette situation, la tentation est forte pour les ménages de regarder l'offre existante hors de l'île et, dans bien des cas, d'y succomber – avec ce que cela entraîne comme pressions additionnelles sur les réseaux de transport et une empreinte carbone par ménage qui s'accroît.

⁷ *Ibid.*

⁸ Ville de Montréal, « Une impulsion pour la relance : agir maintenant », [En ligne : <https://res.cloudinary.com/villemontreal/image/upload/v1592420847/portail/dtfrt3lazoc3oyvplcpu.pdf>].

Comme solution, la Chambre préconise d'encourager les promoteurs à construire davantage de logements. Il faut revoir les exigences réglementaires qui compliquent le déploiement des projets de qualité mis de l'avant par les promoteurs. C'est pour cette raison que la Chambre s'est vivement opposée au Règlement pour une métropole mixte. Il y a d'autres enjeux, notamment les hauteurs autorisées (pour réduire l'empreinte au sol), les délais d'autorisation et les exigences des arrondissements en sus des exigences de l'administration centrale.

Demande n° 8 : Quelle est votre évaluation de la crise du logement à Montréal? Quelle solution entendez-vous adopter pour accroître l'offre de logements?

En tant que ville du savoir, et métropole hôte de plus d'une dizaine de grappes innovantes, Montréal devrait naturellement figurer en tête de liste des lieux où implanter les projets de « zones d'innovations » annoncés depuis plus de deux ans par le gouvernement du Québec.

De fait, au cours des 18 derniers mois, plusieurs groupes se sont mobilisés pour développer des propositions de zones d'innovation. Or, alors que l'on observe une mobilisation totale de tous les acteurs économiques et municipaux autour d'un projet unique de zone dans les autres régions au Québec, on semble hésitant à Montréal à désigner un ordre de priorité pour convaincre le ministre de l'Économie et de l'Innovation Pierre Fitzgibbon d'en sélectionner une dès les premières annonces. Pourtant le temps presse. Le ministre a laissé entendre à plusieurs reprises que le choix des premières zones d'innovations se ferait d'ici la fin de l'année.

Demande n° 9 : Quel est votre plan de match pour vous assurer que des propositions déposées par des promoteurs de notre écosystème d'innovation seront choisies? Avez-vous déterminé la ou les zones qui devraient figurer en tête de liste?

Le milieu des affaires suit attentivement le redéveloppement des zones à fort potentiel, incluant les nouveaux quartiers. Ces territoires, à l'instar de l'ancien hippodrome ou encore des terrains de l'est de l'île, représentent une occasion unique de créer des zones de prospérité conjuguant emplois de qualité dans des secteurs porteurs et quartiers d'habitations vertes. Or, les délais pour la prise de décisions sont extrêmement longs. Le développement du terrain de l'hippodrome relève de la Ville de Montréal depuis de nombreuses années. Pour les terrains de l'Est, la Ville tarde à déboursier les 100 millions de dollars que le gouvernement du Québec lui a transférés il y a trois ans pour la décontamination des terrains. Ce genre de délai nuit au maintien d'un élan favorable à l'investissement et à la concertation pour le redéveloppement de ces secteurs.

Demande n° 10 : Quels engagements concrets êtes-vous prêts à prendre concernant le développement des terrains de l'hippodrome et de l'est de Montréal?

Enfin, plusieurs projets d'envergure sont à un stade où l'appui de la Ville, aux côtés des autres ordres de gouvernement, est essentiel. Le redéveloppement des sites des anciens hôpitaux (le Royal Victoria et l'Hôtel-Dieu) ainsi que l'agrandissement du Palais des congrès de Montréal font l'objet de plans d'investissement de la part d'acteurs publics et privés, et nécessitent dans certains cas des autorisations ou des fonds supplémentaires pour aller de l'avant. Au cours des prochaines années, la Ville devra garder le cap sur ces projets et assumer son leadership dans les cas où des obstacles persisteraient.

Demande n° 11 : Quelle est votre position à l'égard du redéveloppement de l'ancien hôpital Royal Victoria et de l'Hôtel-Dieu, ainsi que de l'agrandissement du Palais des congrès?

1.4. Faire de Montréal une ville plus verte

Le milieu des affaires de la métropole et la Chambre se sont prononcés à de nombreuses reprises en faveur de la transition vers une économie plus verte, notamment dans le cadre du mouvement Relançons MTL et lors de leur participation au Partenariat climat Montréal. Le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) indique clairement que nous devons intensifier notre action afin d'atteindre les objectifs établis dans l'Accord de Paris en 2015.

Cette transition peut constituer une occasion unique de créer une économie plus durable et innovante, notamment en misant sur les forces de la métropole et en soutenant le développement des entreprises du secteur des technologies propres ou encore celles qui aident à diminuer l'empreinte carbone des entreprises. Ainsi, de nombreuses entreprises du Grand Montréal offrent des produits et services verts, comme des solutions de livraison décarbonée.

La Ville elle-même peut jouer un rôle en utilisant ses processus d'approvisionnement, en servant de vitrine et de banc d'essai pour les technologies et services propres développés localement ou encore en instituant des mesures écofiscales à coût nul. De fait, 66,1 % des répondants à un sondage de la Chambre sont en faveur d'une tarification de l'eau selon le volume de consommation et 65,7 % sont en faveur de la tarification de la collecte des déchets résidentiels et commerciaux en fonction du volume⁹.

Demande n° 12 : Quels gestes prioritaires comptez-vous poser dès les premières années de votre mandat pour aider à réduire l'empreinte carbone de la Ville et des entreprises actives sur son territoire?

1.5. Améliorer le rayonnement international de Montréal

L'essor économique de Montréal est intimement lié à son positionnement international, et le milieu des affaires considère cet aspect comme primordial à l'heure de la réouverture des frontières. Notre positionnement de ville ouverte, de ville sécuritaire, de ville de savoir et d'innovation et de destination touristique entraîne des retombées économiques bien réelles. Des centaines d'entreprises et d'organisations ont choisi Montréal, des dizaines de milliers d'étudiants internationaux optent pour la métropole en raison de son excellente performance dans le palmarès des meilleures villes étudiantes au monde et des dizaines d'organismes d'événements majeurs et de congrès ciblent Montréal pour leur prochaine édition. Ainsi, la métropole se distingue par la diversité de sa population et des talents qui œuvrent dans ses entreprises. À cet effet, l'administration municipale a un rôle primordial à jouer pour maintenir la qualité de vie qui prévaut à Montréal ainsi que pour renforcer l'inclusion et l'équité.

Demande n° 13 : Quelle est votre vision pour renforcer le positionnement de Montréal comme ville diversifiée et inclusive, favorisant l'égalité d'accès et d'occasions d'épanouissement et d'avancement pour tous?

De la même manière, cette solide réputation aide nos propres entreprises à bien se positionner sur les marchés internationaux. À travers les ententes de libre-échange, nos entreprises sont appelées à défricher de nouveaux marchés et à rencontrer des clients, des partenaires et des fournisseurs. Si l'image de marque de Montréal est positive et connue, cela contribue à leur ouvrir des portes et à créer un sentiment de confiance. Les succès récents pour convaincre plusieurs transporteurs aériens d'établir de nouvelles liaisons internationales directes à partir de l'aéroport Montréal-Trudeau s'expliquent en grande partie par le dynamisme retrouvé de la métropole et sa réputation internationale grandissante de ville touristique. La création d'un hub aéroportuaire à Montréal crée un véritable cercle vertueux qui vient renforcer à son tour notre écosystème d'affaires.

⁹ Chambre de commerce du Montréal métropolitain, « 13^e coup de sonde de la CCMM sur les enjeux prioritaires auxquels devrait répondre la Ville de Montréal », avril 2021, [En ligne : <https://www.ccm.ca/fr/medias/fiscalite-economie/13e-coup-de-sonde-de-la-ccmm-sur-les-enjeux-prioritaires-auxquels-devrait-repondre-la-ville-de-montreal/>].

La Ville est de fait le chef de file pour définir l'image de marque que nous voulons déployer à l'étranger. Plus de 80 % des entreprises sondées par la Chambre récemment ont souligné combien il est important que la Ville agisse sur ce front¹⁰.

Demande n° 14 : Comment comptez-vous renforcer l'image de marque de Montréal sur la scène internationale? Quel positionnement souhaitez-vous pour Montréal?

2. Conclusion

La métropole et son économie vivent de profonds changements. Les contrecoups de la crise sanitaire, la lutte et l'adaptation aux changements climatiques, ainsi que l'accélération des changements technologiques posent des défis immédiats qui interpelleront directement l'administration municipale au cours des quatre prochaines années. En raison de la vitesse et de l'ampleur de ces changements, l'appareil municipal et les décideurs devront se montrer agiles et être à l'écoute des besoins du milieu des affaires. Faire preuve d'un esprit de collaboration sera crucial afin de maintenir l'élan de la métropole et son positionnement en tant que locomotive économique du Québec. C'est en ce sens que la Chambre s'engage à travailler de concert avec les autorités municipales.

¹⁰ *Ibid.*

Synthèse des demandes

Demande n° 1 : Estimez-vous que votre administration pourra améliorer véritablement la fluidité de la circulation automobile en direction du centre-ville et au centre-ville au cours des quatre prochaines années? Que proposez-vous pour y arriver?

Demande n° 2 : Estimez-vous que la Ville gère correctement les chantiers et minimise les impacts sur la perte de fluidité des déplacements? Avez-vous des propositions qui permettraient d'améliorer concrètement cette fluidité?

Demande n° 3 : Quelle vision avez-vous du développement d'infrastructures dédiées au transport actif et du maintien d'axes de transit pour le transport routier de personnes et de marchandises sur le territoire?

Demande n° 4 : Que comptez-vous faire pour assurer un financement adéquat des agences de transport en commun afin de maintenir une offre de service appropriée et de couvrir les frais d'entretien des actifs? Que proposez-vous pour étendre le réseau de transport collectif dans ce contexte financier difficile?

Demande n° 5 : Vous engagez-vous à poursuivre la stratégie de diminution de l'écart entre les taxes foncières non résidentielles et résidentielles amorcée il y a quatre ans?

Demande n° 6 : Comment comptez-vous améliorer l'environnement d'affaires? Êtes-vous d'accord pour simplifier, uniformiser et accroître la rapidité des processus administratifs auxquels sont assujetties les entreprises, incluant les commerçants et les promoteurs immobiliers?

Demande n° 7 : Que proposez-vous pour soutenir sur une base durable le centre-ville de Montréal au sortir de la crise sanitaire? Quels projets êtes-vous prêts à soutenir dans cette zone névralgique pour l'économie de la métropole?

Demande n° 8 : Quelle est votre évaluation de la crise du logement à Montréal? Quelle solution entendez-vous adopter pour accroître l'offre de logements?

Demande n° 9 : Quel est votre plan de match pour vous assurer que des propositions déposées par des promoteurs de notre écosystème d'innovation seront choisies? Avez-vous déterminé la ou les zones qui devraient figurer en tête de liste?

Demande n° 10 : Quels engagements concrets êtes-vous prêts à prendre concernant le développement des terrains de l'hippodrome et de l'est de Montréal?

Demande n° 11 : Quelle est votre position à l'égard du redéveloppement de l'ancien hôpital Royal Victoria et de l'Hôtel-Dieu, ainsi que de l'agrandissement du Palais des congrès?

Demande n° 12 : Quels gestes prioritaires comptez-vous poser dès les premières années de votre mandat pour aider à réduire l'empreinte carbone de la Ville et des entreprises actives sur son territoire?

Demande n° 13 : Quelle est votre vision pour renforcer le positionnement de Montréal comme ville diversifiée et inclusive, favorisant l'égalité d'accès et d'occasions d'épanouissement et d'avancement pour tous?

Demande n° 14 : Comment comptez-vous renforcer l'image de marque de Montréal sur la scène internationale? Quel positionnement souhaitez-vous pour Montréal?